

SNUipp

Fédération Syndicale Unitaire Syndicat majoritaire en Haute-Saône

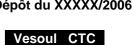
> evrax: 03 84 75 34 53 snu70@snuipp.fr

Bulletin 1er degré du SNUipp/FSU

Imprimé par nos soins - CPPAP: 0407 S 07303

Directeur de la publication : N. LEBLANC - 0,50 € - ISSN : 1241 - 8706 SNUipp Haute-Saône 3, impasse St Vincent 70000 Vesoul tél/fax: 03 84 75 34 53 e-mail: snu70@snuipp.fr Ce bulletin vous est envoyé au moyen du fichier informatique du SNUipp. Conformément à la loi du 06/01/78, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, de suppression.

Bimestriel n°88sup1 Dépôt du XXXXX/2006



INSPECTION / NOTATION

Tous les résultats et les propositions du SNUipp.

Près d'un collègue de Haute Saône sur quatre a rempli et renvoyé l'enquête Inspection notation proposée par le SNUipp.

C'est dire l'intérêt des enseignants du premier degré pour cet aspect de notre métier.

A priori l'inspection est loin d'être la préoccupation centrale d'un enseignant. C'est un événement rare (moins d'une dizaine dans une carrière), de peu d'intérêt pour nos pratiques enseignantes, une parenthèse qui rythme notre vie professionnelle en ne laissant bien souvent que le souvenir rarement agréable- d'une brève rencontre.

Cependant le débat animé par le SNUipp à travers ses réunions d'information syndicale et les résultats de cette enquête mettent en évidence un malaise : sentiment de frustration et d'infantilisation, manque d'écoute, inéquité de traitement avec des conséquences importantes sur notre carrière.

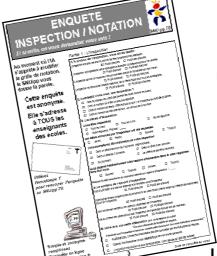
Cette enquête permet de mettre évidence une forte volonté de transformation. Figés depuis plusieurs dizaines d'années, tout les aspects de l'inspection ainsi que ses conséquences sur notre carrière ont besoin d'être revu.

- ► Majoritairement vous demandez qu'un cadre départemental définisse les modalités de l'inspection pour permettre l'instauration d'une équité de traitement pour tous les enseignants en ce qui concerne les délais, la remise du rapport, l'application de la grille de notation...
- ► Majoritairement vous proposez de conserver et même de renforcer l'encadrement de la notation.
- ► Majoritairement, vous souhaitez que la notation joue davantage un rôle pédagogique et que son importance dans les barèmes diminue.

Le rôle d'un syndicat est d'accompagner les revendications des salariés et d'impulser les changements nécessaires au sein d'une profession.

Le 5 décembre, face à l'Inspecteur d'Académie, lors du groupe de travail réuni sur ce thème, nous serons porteurs de vos réflexions et de vos propositions.

> Olivier Magagnini Secrétaire départemental du SNUipp





La réunion voulue par l'IA sur l'inspection aura lieu le mardi 5 décembre 2006.

L'enquête inspection/notation nous a permis de la préparer et de recueillir la parole de la profession.

Les déléqués du SNUipp seront porteurs de revendications permettant d'apporter plus de justice et d'équité pour chacun d'entre nous.

étiquette

Sommaire

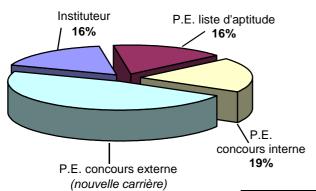
pages 2, 3 et 4 : les résultats de l'enquête inspection/notation

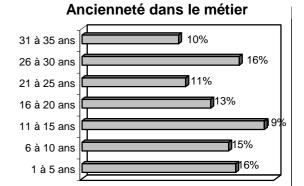
page 5 : paroles d'enseignants page 6 : adhésion

Un enseignant du département sur quatre a répondu à l'enquête Inspection/Notation du SNUipp.

Vous êtes 321 à avoir renvoyé l'enquête inspection/notation. Cela représente près d'un enseignant des écoles sur 4 du département.

Répartition des réponses par "carrière"





Quelle que soit l'ancienneté dans le métier, des plus jeunes aux plus anciens, nous nous sentons tous concernés par l'inspection et la notation.

1) A propos de l'inspection, vous diriez plutôt :

L'inspection est utile car elle me permet de faire progresser mes pratiques.

48%

23% Plutôt d'accord

69% Plutôt pas d'accord

8% Sans opinion

L'inspection est importante car la note obtenue aura des conséquences pour ma carrière.

85 % Plutôt d'accord

12% Plutôt pas d'accord

3% Sans opinion

L'inspection permet à l'inspecteur d'avoir une idée exacte de l'ensemble de mon travail.

11% Plutôt d'accord

85% Plutôt pas d'accord

4% Sans opinion

L'inspection se déroule de manière objective, de la même façon pour tous les enseignants.

5% Plutôt d'accord

88% Plutôt pas d'accord

7% Sans opinion

2) Comment vivez-vous une inspection?

59% C'est un moment de stress.

13 % C'est un moment de très forte tension

Total: 72%

7% Cela ne change rien, c'est une journée de travail comme les autres.

21 % C'est un moment où je fais un peu plus attention.



Partie 1 : L'inspection

Comment vivez-vous

l'inspection?

L'inspection fait-elle

progresser les pratiques

pédagogiques ?

Ne fait pas progresser

59%

Forte tension

13%

Fait progresser

23%

Sans opinion

8%

Stress 89%

Faire un peu plus

attention 21%

Cela ne

change rien

Stressante mais ne fait pas progresser les pratiques...

■ Un moment stressant

Les 3/4 d'entre nous vivent l'inspection comme un moment de stress ou de forte tension. Et pour cause...

Nous sommes 85% à penser que l'inspection aura des conséquences importantes sur notre carrière : mutations, promotions, salaire...

■ Quelle utilité ?

Nous sommes 69% à estimer que l'inspection ne fait pas progresser nos pratiques de classe!
Cela confirme l'avis du Haut Conseil de
l'Évaluation de l'École (Hcéé): "Le dispositif actuel est peu efficace car il est de peu d'effet sur les pratiques individuelles et collectives des enseignants et ne débouche pas – ou tout au moins pas souvent – sur des éléments d'amélioration et de régulation du système éducatif."

On peut regretter que l'inspection comme elle se déroule aujourd'hui ne permette pas de débattre du cœur de notre métier : la pédagogie.

Le poids exagéré de la note pédagogique dans les barèmes fausse la relation inspecteur/ enseignant, en aggravant l'effet hiérarchique, en renforçant l'aspect infantilisant en interdisant un dialogue pédagogique serein et utile.

■ Une vision très incomplète de notre travail et peu objective.

85% d'entre nous estiment qu'à l'issue d'une inspection, l'IEN n'a pas une vue exacte de notre travail!

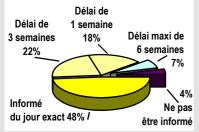
Les conditions d'inspection varient : 88% des regrettent des conditions d'inspection trop variables de l'un à l'autre.

Propositions

- déconnecter note pédagogique et carrière si l'on veut que le moment d'inspection devienne un moment d'échange qui permette de faire évoluer nos pratiques.
- définir une charte départemental qui fixe pour tous, de la même façon, partout dans le département, les modalités de l'inspection : délai, points observés, déroulement, contenu du rapport...

2

Réduire les délais entre annonce et inspection



Le rapport prend-il en

compte toutes les

dimensions du travail?

Pas d'accord 79%

Sans opinion

D'accord

14%

■ Réduire les délais entre annonce et inspection

Un délai de 6 semaines entre l'annonce et le jour de l'inspection est trop long.

Massivement, à 88%, nous souhaitons le voir réduire fortement.

Nous sommes près d'un sur deux à demander d'être informés du jour même de l'inspection, comme cela se fait déjà dans de nombreux corps, comme cela se fait déjà dans le premier degré dans d'autres départements.

Être respecté, être traité en adulte, comme le sont les profs du second degré. C'est important !

■ Réduire les délais de retour du rapport

Un collègue sur deux dit ne pas recevoir leur rapport d'inspection dans les délais impartis.

Il y a là un réel dysfonctionnement du côté de l'administration.

Cela peut malheureusement avoir des conséquences sensibles sur le résultats des promotions ou des mutations.

C'est d'autant plus regrettable que les textes réglementaires sont précis à ce sujet : "Le rapport d'inspection est adressé à l'enseignant dans un délai d'un mois. Il peut donner lieu à des observations de l'intéressé qui bénéficie d'un droit de réponse. NS 83-512"

On pointera particulièrement l'inspection ASH (IEN AIS) qui se distingue particulièrement avec des retard pouvant atteindre plus d'un an!

■ Contenu du rapport d'inspection controversé

Nous sommes nombreux à estimer que si le contenu du rapport est fidèle à la séance observée (74%), il ne prend pas en compte tous les aspects de notre travail (79%) et qu'il peut même contenir des observations que l'inspecteur n'avait pas formulées lors de l'entretien (45%).

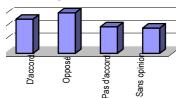
Encore une fois, la pratique départementale est loin des instructions officielles :

"Le rapport d'inspection porte sur l'ensemble des activités de l'enseignant. Le contexte dans lequel il effectue son travail fait l'objet d'une analyse. NS 83-512"

■ Avis partagés sur le travail en équipe

La profession est très partagée sur la prise en compte du travail d'équipe dans l'inspection.

Avis partagés sur l'inspection collective



Propositions

- Informer les enseignants de la date précise de leur inspection sauf avis contraire de leur part.
- Appliquer les délais officiels (rapport dans un délai d'un mois).
- Définir départementalement les aspects professionnels pris en compte lors de l'inspection.

Vous êtes inspecté(e) 23% Tous les 3 ans.

36% Tous les 4 ans.

21% Pas de régularité.

7% Autre fréquence.

Les délais annoncés par l'inspecteur ont été respectés.

 8% Jamais.
 34% Souvent

 28% Parfois
 30% Toujours

3) Les délais d'inspection.

Total 36% Total 64%

Vous souhaiteriez être informé(e) de votre inspection

22% Délai de 3 semaines.

18% Délai d'une semaine.

48% Jour exact.

Total 88%

4% Ne pas être informé(e).

7% délai de 6 semaines maxi

Vous recevez habituellement votre rapport d'inspection dans le délai réglementaire d'un mois.

18% Jamais **32%** Souvent. **33%** Parfois **17%** Toujours **Total 51% Total 49%**

4) Le contenu du rapport.

Il est plutôt fidèle à la séance observée et à l'entretien avec l'inspecteur.

74% Plutôt d'accord

20% Plutôt pas d'accord

6% Sans opinion

Il permet de rendre compte toutes les dimensions de votre travail (même celles qui n'étaient pas observées le jour de l'inspection)

14% Plutôt d'accord

79% Plutôt pas d'accord

7% Sans opinion

Il est strictement centré sur les séances observées par l'inspecteur.

63% Plutôt d'accord

29% Plutôt pas d'accord

8% Sans opinion

Il a pu contenir des observations que l'inspecteur ne m'avait pas formulé lors de l'entretien.

45% Plutôt d'accord

40% Plutôt pas d'accord

15% Sans opinion

5) Votre avis sur cette affirmation

"On nous demande de travailler en équipe, il faudrait que l'inspection prenne en compte cette dimension lors mon évaluation personnelle."

27 % Plutôt d'accord.

32% Opposé.

21% L'inspection individuelle n'a plus de raison d'être.

20% Sans opinion



Partie 2: La note

Une note plus étroitement

encadrée

IEN libre de

choisir la note

- 3%

IEN plus

de choix

15%

Sans opinion

20%

■ Une grille de notation indispensable

Un enseignant du premier degré sur deux estime avoir été au cours de sa carrière sous-noté au moins une fois... Cela fait beaucoup.

Le SNUipp reste attaché à ce que la grille de notation conserve les appréciations correspondant à chaque note, elles permettent à chacun d'entre nous de vérifier si la note donnée correspond bien à la teneur du rapport.

■ Une grille de notation indispensable

3% des enseignants de notre département souhaitent la suppression de la grille de notation.. La très grande majorité de la profession est attachée à une grille qui encadre la notation.

■ Une grille de notation à revoir

41% veulent limiter le choix de note possible pour l'inspecteur à un échelon donné.

25% voudrait qu'il n'y ait qu'une seule note possible par échelon.

C'est donc 66% de la profession qui souhaitent une grille de notation plus resserrée, laissant moins de possibilités à l'inspecteur.

Seulement 18% (3% + 15%) souhaitent un renforcement du pouvoir de notation de l'inspecteur. Cette donnée doit être intégrée par l'IA dans sa réflexion sur la refonte de la grille départementale de notation.

Propositions

IEN moins Une seule note

par échelon

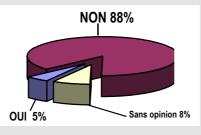
Grille actuelle

de choix

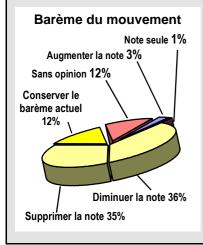
- Élaboration d'une nouvelle grille de notation avec moins de notes possibles par échelon. Le SNUipp s'engage à la soumettre à l'approbation de toute la profession.
- Réintégration automatique de leur note dans la grille départementale pour les collègues venant d'autres départements lorsqu'elle est sous évaluée.

L'IA veut refondre la grille départementale de notation. Dans ce cadre, accepteriez-vous de voir votre note actuelle diminuée ?

La réponse est sans appel : à 88% nous n'acceptons pas que la création d'une nouvelle grille de notation par l'IA conduise à une baisse de notre note.



Partie 3 : Le poids de la note dans les barèmes



■ 3 enseignants sur 4 veulent une diminution ou une suppression du poids de la note dans les barème

C'est une des grandes leçons de cette enquête.

Ces barèmes nés d'accord très anciens ne correspondent plus à la demande de la profession. Ils doivent évoluer.

Le poids de la note est ressenti comme trop lourd dans les barèmes départementaux et entraîne des situation inéquitables.

Le SNUipp est prêt à engager une réflexion avec l'administration pour élaborer des barèmes prenant en compte cette demande massive tout en respectant l'équité.

1) La note correspond à la teneur du rapport d'inspection.

42% Toujours **8%** Jamais

50% Une fois au moins la note était sous évaluée

2) Je pense que ma note correspond à ma valeur professionnelle.

29% Plutôt d'accord

40% Plutôt pas d'accord

31% Sans réponse

3) En Haute-Saône, la grille de notation départementale propose 4 notes possibles pour un même échelon (très bien, bien, assez bien, passable). Vous diriez plutôt :

3% La grille de notation est inutile. Il faut laisser l'inspecteur libre de mettre la note de son choix15% La grille de notation est souhaitable mais il faut que l'inspecteur ait plus de choix.

Total: 18%

25% Il faudrait qu'il n'y ait qu'une seule note possible par échelon.

16% La grille de notation est souhaitable mais il faut que l'inspecteur ait moins de choix

Total: 41% %

21% La grille actuelle me convient.

20% Sans opinion

4) Les notes hors grille. Vous diriez plutôt :

4% Il faut autoriser les notes inférieures à la grille de notation.

19% Il faut autoriser les notes supérieures à la grille de notation

61% Il faut interdire toute note hors grille.

16% Sans opinion

1) Barème Promotions Vous diriez plutôt :

3% Il faut augmenter le poids de la note.

1% La note doit être le seul élément.

Total : 4%

36% Il faut diminuer le poids de la note.

35% La note devrait être supprimée.

Total : 75%

13% Il faut conserver le barème actuel.

12% Sans opinion

2) Barème Mouvement Vous diriez plutôt :

0% La note doit être le seul élément.

3% Il faut augmenter le poids de la note.

Total: 3%

31% Il faut diminuer le poids de la note.

44% La note devrait être supprimée.

Total: 75%

13% Il faut conserver le barème actuel.

10% Sans opinion

Paroles d'enseignants

Vous avez très nombreux à utiliser la partie "observation" de l'enquête pour préciser votre point de vue et dire ce que vous pensez.

Voici un choix de ces paroles d'enseignants sur l'inspection/notation.

C'est un choix réduit et arbitraire, faute de place.

Ceux et celles qui ne sont pas publiés ne sont pas oubliés. Nous avons pris bonne "note" de leurs remarques. Elles servent à enrichir notre réflexion.

"A l'heure actuelle je n'ai aucun intérêt à être inspectée: 19 + 0.5 ancienneté au 8ème PE ! "

28 ans de métier

" Pourquoi ne pas noter tout le monde entre 0 et 20 en jugeant équitablement le travail quel que soit l'échelon ? Pourquoi un bon enseignant qui fait un excellent travail ne peut avoir une note supérieure à 16.5 s'il est au 5 ème échelon ?"

2 ans de métier

" Il m'apparaît indispensable qu'une liste de critères de notation harmonisée connue des évaluateurs et des évalués soit mise en place pour éviter à la fois l'arbitraire des noteurs et l'infantilisation des notés."

1 an de métier

- " L'inspection est infantilisante ! Noté à 50 ans et plus, quelle bêtise ! "
- " Demandez aux inspecteurs s'ils trouvent normal que des adultes responsables aient peur de leur hiérarchie directe. Il faut arrêter d'infantiliser les profs."

25 ans de métier

- "Rien à changer. IL faut conserver une petite "différenciation" entre les enseignants qui fournissent du bon travail et ceux qui sont " un peu moins consciencieux". L'inspection peut devenir plus pédagogique en intervenant en plus au niveau de l'équipe."

 9 ans de métier
- " Plus de rapports humains et moins de hiérarchie"

12 ans de métier



" Une inspection (évaluation) formative : oui. Une inspection sanction : non"

15 ans de métier

" Les différences de grilles de notations suivant les départements sont inadmissibles !!!"

15 ans de métier

- " Évaluation du travail d'équipe.... Danger : quand il n'y en a pas ... ou peu. Faut-il assumer pour les autres ????"
- "Caractère infantilisant de cette notation : - Absence de critères donnés à l'enseignant - Caractère arbitraire de cette note - Aucune remédiation proposée donc aucun intérêt professionnel.

Il faut supprimer la note."

11 ans de métier

" Que les inspecteurs prennent la classe une demi-journée pour en comprendre les difficultés."

3 ans de métier

" Un entretien individuel sans observation en classe permettrait un échange plus détendu sur les pratiques pédagogiques"

21 ans de métier

" Dans mes 2 rapports, l'appréciation générale est bonne or mes notes correspondent à "assez bien". Pour moi, ce terme est une appréciation très moyenne. Pourquoi rédiger un bon rapport et mettre une note très moyenne?"

6 ans de métier

"Concernant ma dernière inspection, j'ai reçu le premier avis d'inspection en avril 2003.

La deuxième...?

Et l'inspection a eu lieu en février 2004 pour obtenir une note inférieure à celle que j'aurais eue sans inspection, revalorisée par ancienneté de note (2 fois de suite)." 32 ans de métier " En cas de mauvais travail de la part d'un enseignant, sanction sous la forme d'un stage de formation le mercredi (soutien scolaire au maître déficient, ha ! ha !)"

10 ans de métier

"Il ne faut plus de notes!!!" 6 ans de métier

"L'inspection, pour me faire progresser, doit davantage avoir le caractère d'une visite conseil, et dans le cadre du travail d'équipe"

28 ans de métier

- "L'inspection ne doit pas être une sanction, ni une humiliation ..."
- "Arrivés en Haute-Saône en cours de carrière : le barème du département d'origine étant plus "sévère" (note plus basse à échelon égal), le rattrapage ne se produit pas à l'arrivée dans le 70. L'augmentation de la note d'un point à chaque inspection qui ne permet pas de retrouver le niveau de la grille du département d'origine."

24 ans de métier

" Je constate que j'ai toujours eu des notes "bien" voire "très bien" dans la grille de notation malgré tout je passe à l'ancienneté. Je me demande à quoi sert la note, à quoi sert de travailler pour finalement passer à l'ancienneté."

10 ans de métier

" Il faudrait faire comprendre aux inspecteurs qu'ils ne servent pas à grand chose et qu'une bonne secrétaire est plus utile que lui pour faire fonctionner une circonscription."
30 ans de métier



Tous différents

Tous dans le même métier

Ne restez pas isolé! Adhérez au SNUipp.